

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131129-2013_A213-DE
Date de télétransmission : 06/12/2013
Date de réception préfecture : 06/12/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_A213

OBJET : Politique culturelle - "Fondation du Camp des Milles: Mémoire et Education" - Dotation en capital au titre de l'exercice 2013

Le 29 novembre 2013, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 22 novembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – AREZKI Alain – ARNAUD Christian – BARRET Guy – BAUTZMANN Marcel – BELLUCCI Angélique – BENNOUR Dahbia – BENON Charlotte – BERENGER Patrice – BERNARD Christine – BORDET André – BOYER Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BUCKI Jacques – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CATELIN Mireille – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CHEVALIER Eric – CRISTIANI Georges – CURINIER Erick – DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DESCLOUX Odette – DEVAUX Pierre – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine – DUFOUR Jean-Pierre – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GRANIER Michel – GROSSI Jean-Christophe – GUEZ Daniel – HAMARD OULMI Nadira – JONES Michèle – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danielle – MANCEL Joël – MARTIN Richard – MARTI Régis – MAURET Jacques – MAURICE Jany – MICHEL Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – MOYA Patrick – MUSSET Alain – NICOLAOU Jean-Claude – ORCIER Annie – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Claude – PIERRON Liliane – PIN Jacky – RIVORY Olivia – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TAULAN Francis – TERME Françoise – VALETA Marie-José – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard – VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : BLAIS Jean-Paul suppléé par CHALLIER Antoinette – GOUIRAND Daniel suppléé par CHAINE Dominique – GUINIERI Frédéric suppléé par ODERMATH Eric – JAUME Emmanuelle suppléée par LUVERA Georges – MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MOUGIN Jacques suppléé par LANFRANCO Anne – PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain – POTIE François suppléé par MAS Jean-Louis

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à LONG Danielle – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à ARNAUD Christian – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BONTHOUX Odile donne pouvoir à TERME Françoise – BOULAN Michel donne pouvoir à CRISTIANI Georges – BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël – CHARDON Robert donne pouvoir à BARRET Guy – CLAVEL Caroline donne pouvoir à GRANIER Michel – DEMENGE Jean donne pouvoir à BURLE Christian – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à CHEVALIER Eric – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – GALLESE Alexandre donne pouvoir à TAULAN Francis – GARNIER Eliane donne pouvoir à GARCIA Daniel – JOUVE Mireille donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre – LAFON Henri donne pouvoir à BUCCI Dominique – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – MERGER Reine donne pouvoir à PIERRON Liliane – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à DESCLOUX Odette – MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky – NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard – OLLIVIER Arlette donne pouvoir à DEVESA Brigitte – PAOLI Stéphane donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – PELLENC Roger donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – RENAUDIN Michel donne pouvoir à LICCIA Marcel – RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à DELOCHE Gérard – ROUARD Alain donne pouvoir à VILLEVIEILLE Robert – ROVARINO Isabelle donne pouvoir à AREZKI Alain – TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri – SANTAMARIA Danielle donne pouvoir à GERACI Gérard

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BARBAT-BLANC Odile – BONFILLON Jean – BRAMI Helliot – BRUNET Danièle – CHORRO Jean – CIOT Jean-David – CONTE Marie-Ange – DECARA Yannick – DILLINGER Laurent – FERAUD Pierre – FILIPPI Claude – FOUQUET Robert – GOURNES Jean-Pascal – GUINDE André – JOISSAINS Sophie – LOUIT Christian – MATAS Henri – MEDVEDOWSKY Alexandre – MOHAMMEDI Amaria – PORTE Henri-Michel – ROUGIER Jacques – TONIN Victor – TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : RIVORY Olivia

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 29 NOVEMBRE 2013

Rapporteur : Jean BONFILLON

Thématique: Politique Culturelle

Objet : "Fondation du Camp des Milles: Mémoire et Education" - Dotation en capital au titre de l'exercice 2013

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Pour sa première année de fonctionnement, de septembre 2012 à août 2013, le Mémorial des Milles a accueilli 58 000 visiteurs dont 13 000 scolaires. Si ces chiffres sont satisfaisants et en progression, ils restent en dessous des prévisions et la Communauté du Pays d'Aix a été sollicitée par la Fondation afin de contribuer à un équilibre financier pérenne du site. Il vous est donc proposé de lui attribuer une dotation en capital supplémentaire de 1 000 000 €. Le montant total des dotations en capital de la CPA s'élèvera à 4 000 000 €. Ces dotations placées en capital par la Fondation du Camp des Milles lui procurent des intérêts financiers destinés au fonctionnement. Ces dotations, non consommables et réparties sur plusieurs exercices comptables, permettent à la Communauté du Pays d'Aix de ne pas abonder chaque année au fonctionnement de la Fondation et du Mémorial par des subventions récurrentes prises sur la section de fonctionnement.

Exposé des motifs :

Le 19 octobre 2007, la CPA s'est résolument engagée aux côtés de l'Association « Mémoire du Camp des Milles » pour participer à la création d'un lieu de mémoire, d'éducation et de culture sur le site de la Tuilerie des Milles à Aix-en-Provence.

Ainsi, par délibération du Conseil du 26 juin 2008, la Communauté du Pays d'Aix a adopté le principe de son adhésion à la Fondation « Mémoire du Camp des Milles » en cours de constitution, et de sa participation à ses instances décisionnaires. Depuis, la «Fondation du Camp des Milles: Mémoire et Education», a été reconnue d'utilité publique par décret du premier Ministre en date du 25 février 2009.

La Fondation a pour but principal de poursuivre, avec les mêmes partenaires, l'opération engagée par l'Association « Mémoire du Camp d'Aix- les Milles », et de gérer le Mémorial inauguré en septembre 2012.

Le Camp des Milles fut le principal camp d'internement, de transit et de déportation de la région sud-est, et reste le seul camp français encore intact et visitable. 10 000 personnes de 27 nationalités y furent internées, parmi lesquelles 2500 hommes, femmes et une centaine d'enfants juifs qui furent déportés vers Auschwitz via Drancy.

L'ambition du Mémorial du Camp des Milles est d'éveiller la responsabilité des visiteurs face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique innovante dans un lieu de mémoire.

La Communauté du Pays d'Aix a validé sa participation à un plan de financement de l'investissement prévisionnel à hauteur de 1 500 000€ en 2007, en partenariat avec les autres collectivités territoriales (Ville d'Aix-en-Provence, Département des Bouches du Rhône, Région Provence Alpes Côte-d'Azur) et l'Etat.

La C.P.A. a par ailleurs soutenu le fonctionnement de la structure de préfiguration dès 2003.

A partir de l'exercice 2009, par délibération n°2009_A189 du Conseil communautaire du 23 octobre 2009, la dotation en capital, non consommable, de la Fondation du camp des Milles a remplacé les subventions en fonctionnement. En effet, les collectivités territoriales ont la capacité de doter en capital les fondations reconnues d'utilité publique. Les sommes nécessaires à ces dotations sont prélevées en section d'investissement.

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des apports de la CPA à l'association et à la Fondation du Mémorial des Milles en fonctionnement et en investissement.

Année	Montant	Délibération
Association/2003 (Etudes de programmation)	15 000 €	2003_A080 du 16.05.2003
2004 (fonctionnement)	100 000 €	2004_A160 du 25.06.2004
2005	0	
2006 (fonctionnement)	80 000 €	2006_A144 du 22.06.2006
2007 (fonctionnement)	80 000 €	2007_A318 du
(investissement)	300 000 €	19.10.2007
2008 (fonctionnement)	50 000 €	2008_B369 du 07.11.2008
(investissement)	600 000 €	2008_A062 du 26.06.2008
2009 / Fondation (investissement)	600 000 €	2009_A189 du 23.10.2009
(dotation capital)	1 000 000 €	
2010/ Fondation (dotation capital)	1 000 000 €	2010_A156 du 01.12.2010
2011/ Fondation (dotation capital)	1 000 000 €	2011_A160 du 03.11.2011

Au terme de cette première année de fonctionnement, il apparaît nécessaire de procéder à un ajustement financier en attribuant, au titre de l'exercice 2013, à la Fondation du Camp des Milles une dotation supplémentaire en capital de 1 M€, destinée au fonctionnement actuel du « Mémorial des Milles ».

Cette dotation en capital est inscrite à l'actif du bilan de l'association. La Fondation et son commissaire aux comptes ont certifié que seuls les intérêts dégagés par le placement de ce fonds de dotation serviront au fonctionnement de l'équipement. (Voir rapport annexé). Le montant total des dotations en capital de la Fondation du Camp des Milles s'élèvera donc à 4 000 000 € pour la CPA (2009, 2010, 2011, 2013).

Par ailleurs, il est important de constater que la Fondation pour la Mémoire de la Shoah a doté la Fondation à hauteur de 1M€ et la Caisse d'Epargne de 500 000€.

La dotation en capital de la Fondation du Camp des Milles qui a été répartie sur plusieurs exercices, permet donc à la Communauté du Pays d'Aix de ne plus abonder chaque année au fonctionnement de la fondation et du Mémorial par des subventions récurrentes prises sur la section de fonctionnement. Les autres collectivités territoriales et l'Etat attribuent des subventions de fonctionnement annuelles (voir budget 2013 ci-joint)

Pour sa première année de fonctionnement, de septembre 2012 à Août 2013, le Mémorial des Milles a accueilli 58000 visiteurs dont 15 000 scolaires. Les budgets de fonctionnement, prévisionnel et révisé de l'exercice 2013 sont annexés à la présente délibération, ainsi que les comptes 2012, validés par le commissaire aux comptes.

Visas

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret du Premier Ministre du 25 février 2009 par lequel la «Fondation du Camp des Milles: Mémoire et Education», a été reconnue d'utilité publique ;

VU la délibération n°2004_A160 du Conseil communautaire du 25 juin 2004 relative à la première subvention de fonctionnement pour la structure de préfiguration de l'équipement ;

VU la délibération n°2007_A318 du Conseil communautaire du 19 octobre 2007 relative à la première subvention d'investissement pour la structure de préfiguration de l'équipement ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2009_A189 du 23 octobre 2009 relative à la création d'une dotation en capital à la «Fondation du Camp des Milles : mémoire et éducation» et l'adhésion de la CPA au conseil d'administration de la Fondation reconnue d'utilité publique ;

VU l'avis de la commission culture du 16 octobre 2013 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 7 novembre 2013 ;

Dispositif

Au vu des éléments qui précèdent, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à la «Fondation du Camp des Milles: Mémoire et Education», une dotation en capital de **1 000 000 €** pour le fonctionnement de la Fondation et de l'équipement « Mémorial des Milles » au titre de l'exercice 2013 ;

- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées, pour la dotation en capital et pour l'investissement, sur la ligne 9012-322-446-2042 qui présente les disponibilités nécessaires ;

- **AUTORISER** Madame le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférant.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement	230 722	14 287	216 435		216 435	
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	60 419	16 456	43 963	3 709	40 254	NS
	Fonds commercial (1)	2 004 758	78 603	1 926 155	1 946 604	20 449	1.05
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	15 065 930	19 378	15 046 552		15 046 552	
	Installations techniques Matériel et outillage	5 934	766	5 168		5 168	
	Autres immobilisations corporelles	1 211 423	30 757	1 180 666	313 829	866 837	276.21
	Immobilisations en cours	513 131		513 131	8 016 364	7 503 233	93.60
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	200 000		200 000	200 000			
Prêts							
Autres immobilisations financières	640		640	622	19	3.00	
	TOTAL I	19 292 957	160 247	19 132 710	10 481 127	8 651 583	82.54
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	46 464		46 464		46 464	
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 000		7 000		7 000	
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	853 179		853 179		853 179	
	Autres créances	3 801 106		3 801 106	7 116 298	3 315 192	46.59
Valeurs mobilières de placement	1 200 000		1 200 000	1 200 000			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	48 805		48 805	3 992 241	3 943 436	98.78	
Charges constatées d'avance (3)	44 100		44 100	10 751	33 349	310.19	
	TOTAL III	6 000 654		6 000 654	12 319 290	6 318 636	51.29
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	25 293 611	160 247	25 133 364	22 800 417	2 332 947	10.23

(1) Dont droit au bail 2 083 361
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	11 170 068	11 141 128	28 940	0.26		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	174 093	48 311	222 404	460.36		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	594 486	222 404	372 082	167.30		
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	10 756 845	8 523 507	2 233 338	26.20			
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	21 158 334	19 490 542	1 667 792	8.56		
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques	20 000	20 000				
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	20 000	20 000				
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 078 015		1 078 015			
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	235		235			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284 579	142 621	141 958	99.54		
	Dettes fiscales et sociales	162 941	184 831	21 890	11.84		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 561 882	2 863 704	1 301 822	45.46		
	Autres dettes	867 378	92 719	774 659	835.50		
	Instrument de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		6 000	6 000	100.00		
	TOTAL IV	3 955 030	3 289 875	665 155	20.22		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	25 133 364	22 800 417	2 332 947	10.23		



(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

3 955 030 3 283 875
1 076 902

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	21 611				21 611	
Production vendue de Biens et Services	75 169				75 169	
Production stockée						
Production immobilisée	8 205 632		5 975 174		2 230 457	37.33
Subventions d'exploitation	907 927		871 334		36 593	4.20
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	12 281		2 397		9 884	412.37
Collectes			4 143		4 143	100.00
Cotisations						
Autres produits	2 948		5 122		2 173	42.44
TOTAL I	9 225 567		6 858 169		2 367 398	34.52
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises	57 139				57 139	
Variation de stock (marchandises)	46 464				46 464	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	8 714 033		6 349 805		2 364 228	37.23
Impôts, taxes et versements assimilés	108 686		78 431		30 255	38.57
Salaires et traitements	645 180		516 499		128 681	24.91
Charges sociales	268 829		196 321		72 508	36.93
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	90 310		27 094		63 216	233.32
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions			20 000		20 000	100.00
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	10 573		31 431		20 858	66.36
TOTAL II	9 848 286		7 219 580		2 628 705	36.41
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	222 718		361 411		261 308	72.30
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
	5 900		300			
	38 050		145			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2012 12	31/12/2011 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	48 042	39 148	8 894	22.72
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		13 488	13 488	100.00
TOTAL V	48 042	52 636	4 593	8.73
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 113	7	1 107	NS
Différences négatives de change	68	18	49	270.89
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	1 181	25	1 156	NS
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	46 862	52 611	5 749	10.93
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	575 857	308 800	267 057	86.48
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 900	61 403	55 503	90.39
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 853		13 853	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	19 753	61 403	41 650	67.83
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 382	145	38 237	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0		0	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	38 382	145	38 237	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18 629	61 258	79 887	130.41
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	9 293 363	6 972 209	2 321 154	33.29
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	9 837 849	7 219 750	2 668 099	36.96
SOLDE INTERMEDIAIRE	594 486	247 542	346 944	140.16
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		25 138	25 138	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	594 486	222 404	372 082	167.30

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	891 931	12	17 550	12	874 381	NS
	891 931		17 550		874 381	NS
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Prestations						
TOTAL	891 931	12	17 550	12	874 381	NS
	891 931		17 550		874 381	NS



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Tableau de variation des fonds associatifs	4
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Fonds commercial	5
Autres immobilisations incorporelles	5
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des amortissements	6
Evaluation des créances et des dettes	6
Disponibilités en Euros	6
Produits à recevoir	6
Charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	7
Subventions d'équipement	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	7
Ventilation de l'effectif moyen	7
Valorisation des contributions volontaires	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	8
Informations en matière de crédit bail	9
Engagement en matière de pensions et retraites	9
Droit individuel à la formation	9
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10
Transferts de charges	10



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Valeurs mobilières
Produits et charges sur exercices antérieurs

page
10
11



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 25 133 364 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 9 225 567 Euros et dégageant un déficit de -594 486 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La fondation du Camp des Milles "Mémoires et Education" est reconnue d'utilité publique par décret en date du 25 février 2009.

L'ouverture du site a eu lieu en septembre 2012.



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du règlement CRC n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et il a été pris en compte le règlement CRC n°99-01 au titre des règles de comptabilisation spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations sur les dotations de la FCM : (Cf. annexe p12)

Les dotations de la Fondation du Camp des Milles sont constituées en 2012 par :
1/ Statutairement :

. De dotations pérennes :

- un apport de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah de 500 000 euros.
- un apport de bail emphytéotique par l'association Mémoire du camp d'Aix les Milles évaluée à 2 004 758 euros.
- un apport de l'association "Fils et Filles des Déportés Juifs de France" d'une exposition "1942-1944 : 11 000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz" estimés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

à 300 000 euros.

- . De dotations consommables :
- un apport de la "Fondation pour la Mémoire de la Shoah" de 500 000 euros libéré pour 400 000 euros.

2/ Dotations complémentaires consommables :

- Une dotation en capital de la C.P.A. de 3 000 000 euros.
- Un mécénat de la Fondation d'Entreprise Ecureuil de 500 000 euros.

Informations sur les subventions d'investissements :

Suite à deux avenants aux conventions financières du 16/08/2007 et du 16/02/2009, les fonds de la préfecture PACA destinés à être versés à l'association "Mémoire du camp d'Aix les Milles" seront versés à la "Fondation du camp des Milles : Mémoire et Education" pour 2 441 922 euros et 98 cts.

Au 31/12/2012, le solde restant à verser est de 901 533 euros et 62 cts.

Informations sur les subventions de fonctionnement :

Les subventions de fonctionnement sont inscrites dans les comptes dès la notification ou dès la convention d'attribution par les financeurs concernés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		230 722
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		48 845
Constructions sur sol d'autrui			15 065 930
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 934
Installations générales agencements aménagements divers	1 768		649 041
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	315 979		244 635
Immobilisations corporelles en cours	8 016 364		8 205 632
	TOTAL		24 171 172
Autres titres immobilisés	200 000		
Prêts, autres immobilisations financières	622		19
	TOTAL		19
	TOTAL GENERAL	10 551 065	24 450 757



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			230 722	230 722
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			2 065 177	2 065 177
Constructions sur sol d'autrui				15 065 930	15 065 930
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				5 934	5 934
Installations générales agencements aménagements divers				650 809	650 809
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				560 614	560 614
Immobilisations corporelles en cours			15 708 865	513 131	513 131
	TOTAL		15 708 865	16 796 418	16 796 418
Autres titres immobilisés				200 000	200 000
Prêts, autres immobilisations financières				640	640
	TOTAL			200 640	200 640
	TOTAL GENERAL		15 708 865	19 292 957	19 292 957

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL		14 287		14 287
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	66 020	29 040		95 059
Constructions sur sol d'autrui			19 378		19 378
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			766		766
Installations générales agencements aménagements divers		521	3 056		3 577
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 397	23 783		27 180
	TOTAL	3 918	46 983		50 901
	TOTAL GENERAL	69 938	90 310		160 247

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	14 287				
Autres immob.incorporelles TOTAL	29 040				
Constructions sur sol d'autrui	19 378				
Instal.techniques matériel outillage indus.	766				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 056				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 783				
	TOTAL	46 983			
	TOTAL GENERAL	90 310			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	11 141 128		28 940		11 170 068
Réserves :					
Report à nouveau	48 311		222 404	0	174 093
RESULTAT DE L'EXERCICE	222 404	222 404	594 486	0	594 486
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	8 523 507		2 247 191	13 853	10 756 845
Provisions réglementées					
TOTAL I	19 490 542	222 404	1 459 241	13 853	21 158 334

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	20 000				20 000
TOTAL	20 000				20 000
TOTAL GENERAL	20 000				20 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	640	0	640
Autres créances clients	853 179	853 179	
Personnel et comptes rattachés	64	64	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 470	5 470	
Divers état et autres collectivités publiques	3 332 659	3 332 659	
Débiteurs divers	462 913	462 913	
Charges constatées d'avance	44 100	44 100	
TOTAL	4 699 025	4 698 385	640



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 078 015	1 078 015		
Fournisseurs et comptes rattachés	284 579	284 579		
Personnel et comptes rattachés	60 279	60 279		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 662	102 662		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 561 882	1 561 882		
Autres dettes	867 378	867 378		
TOTAL	3 954 795	3 954 795		

Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Apport bail emphytéotique			2 004 758	2 004 758	
Total			2 004 758	2 004 758	

L'apport sur bail emphytéotique est amortie sur sa durée d'utilisation estimée soit sur 98 ans conformément au disposition de l'avis n°2009-01 du Conseil National de la Comptabilité.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS INFORMATIQUES	11 574	100.00
FRAIS D'ETABLISSEMENT	230 722	20.00
DEPOT DE LA MARQUE	7 510	

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations incorporelles ont été les suivantes :

Logiciels : de 1 à 3 ans

Frais d'établissement : 5 ans

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier, Matériel de sécurité	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 345 572
Disponibilités	7
Total	3 345 578

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 754
Dettes fiscales et sociales	92 596
Autres dettes	944
Total	287 407



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	44 100
Total	44 100

Subventions d'équipement

Les subventions d'investissements ont été inscrites aux différents comptes 13 (dès la notification d'octroi par les financeurs concernés); elles sont affectées à des biens non renouvelables par la Fondation, et sont donc virées au résultat de la Fondation au même rythme que les amortissements des biens qu'elles ont servi à financer.

Une subvention d'équipement pluriannuelle de 150 000 euros pour 2012 et 100 000 euros pour 2013 a été votée par la ville d'Aix-en-Provence : seule apparaît dans les comptes les 150 000 euros de l'année 2012.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

En application de l'Article 20 de la Loi N°2006-56 relative au Volontariat Associatif et à l'Engagement Educatif, nous vous informons qu'aucune rémunération et avantages en nature n'ont été versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	7	
Total	21	

Le personnel salarié de la Fondation au 31/12/2012 est de 21 personnes :
9 cadres, 5 agents de maîtrise et 7 employés non cadres.

En nombre d'équivalent temps plein (ETP) le personnel au 31/12/2012 est de :

- 8.29 ETP cadres
- 2.60 ETP agents de maîtrise
- 6.88 ETP non cadres



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Valorisation des contributions volontaires

Certaines des contributions volontaires en nature n'ont pas été valorisées et ne sont donc pas comptabilisées; ces contributions non valorisées sont détaillées ci après :

. Durant l'année 2012, l'Education Nationale a mis à disposition de la Fondation un service éducatif composé de 4 enseignants représentant 2 équivalents temps plein dans le cadre des engagements pris par le Rectorat d'Aix-Marseille.

. La société France Télécom Orange a pris à sa charge les frais de communication téléphonique de certaines lignes téléphoniques de la Fondation dans le cadre de son soutien à l'opération, y compris après l'ouverture définitive du site.

. La société exprimer a entrepris un mécénat de compétence sur la communication de la Fondation par une aide à la modernisation du site web de la Fondation.

. La compagnie AXA a décidé de prolonger sa garantie Dommages matériels à l'ouvrage sans valoriser cet avenant d'extension, et l'a étendu aux travaux supplémentaires du chantier jusqu'au 15 janvier 2013. AXA a également étendu d'un an la maintenance de ce contrat du 15/01/2013 au 15/01/2014.

. En outre, la Fondation bénéficie du concours d'administrateurs et de représentants du conseil scientifique bénévoles dont la participation n'a pas été évaluée.

D'autres contributions volontaires ont été comptabilisées pour un montant de 891 931 euros : elles ont été valorisées sur présentation de justificatifs des prestataires.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Acte de cession de créances professionnelles cession-escompte / Dailly	844 904	844 904
Total (1)		844 904

Engagements reçus

NEANT



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Crédit bail

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				22 298	22 298
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				8 777	8 777
- dotations de l'exercice				7 433	7 433
Total				16 210	16 210
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				8 097	8 097
- exercice				6 478	6 478
Total				14 575	14 575
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				4 858	4 858
Total				4 858	4 858
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				9 365	9 365
Total				9 365	9 365

Engagement en matière de pensions et retraites

La Fondation n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		7 224	

Les engagements sur les indemnités de Fin de Carrière ont été valorisés au 31/12/2012 pour un montant de 7 224.13 euros, en prenant en compte les paramètres suivants :

- . Années de naissance et d'entrée dans la Fondation
- . Salaires annuels
- . Catégories de personnels
- . Sexe
- . Table de mortalité réglementaire prescrite par le Code de Assurances : TH0002/TF0002
- . Taux annuel de capitalisation

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/05/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 190 heures, la valeur correspondante est estimée à 1738.50 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Divers encaissements clients	430	77100000
- QP subventions viré au résultat	13 853	77700000
Total	14 283	
Charges exceptionnelles		
- Divers régularisations	125	67100000
- Amendes et pénalités	35	67120000
- Divers régularisation stock	172	67180000
Total	332	

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement de la formation professionnelle	12 281
Total	12 281

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

Désignation	Date d'achat	Prix d'achat	Cours au 31/12/2012	Plus ou moins value latente
OPEN PERSPECTIVE AG2R	31/12/2011	1 200 000	1 237 257	37 257
TOTAL		1 200 000	1 237 257	37 257

Valeur patrimoniale des titres en portefeuille au 31/12/2012 :

Valeur open perspective capitalisation AG2R : support eurodynamique pour une estimation de 1 237 256.79 euros

Les fonds liquides et disponibles des dotations pérennes, de maintien de valeur et consommables représentent un total de 4 102 543 €.

Toutefois, ce montant n'est pas intégralement placé au 31/12/2012 puisque les placements représentent 1 443 689 € détaillés ainsi :

- 1 200 000 € sur contrat de capitalisation AG2R
- 200 000 € en parts sociales Caisse d'Epargne
- 41 770 € sur Livret Associatis
- 1 919 € sur Livret A

Pour autant, l'écart entre le montant des dotations et les fonds placés soit 2 958 854 € ne constitue pas une consommation de dotations consommables mais une simple utilisation de la trésorerie disponible en raison du retard de versements des subventions d'investissement.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Perte sur subvention CR PACA 2010	38 050	67200000
Total	38 050	
Produits		
- Remb contribution organisme de formation	5 470	77100000
- Régularisations diverses	430	77100000
Total	5 900	

Le 05/06/2013
LE BUREAU



TABLEAU DE SUIVI DES DOTATIONS EN FONDS PROPRES DE LA FONDATION DU CAMP DES MILLES

ANNEXE : page 12

NATURE	CARACTERE	DONATEUR	QUALIFICATION	ACTIF REPRESENTATIF	MONTANT AU 01/01/2012	Augmentation	Diminution	MONTANT AU 31/12/2012	MONTANT LIBERE
DOTATIONS STATUTAIRES	PERENNES	Fondation pour la Mémoire de la Shoah	Dotations pérennes représentatives de biens immobiliers inaliénables	Bail Emphytéotique	2 004 758	0	0	2 004 758	NA
		Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France	Dotations pérennes représentatives de biens mobiliers inaliénables	Exposition Klarsfeld	300 000	0	0	300 000	NA
		Fondation pour la Mémoire de la Shoah	Dotations pérennes représentatives d'autres actifs inaliénables	Fonds liquides	500 000			500 000	500 000
DOTATIONS COMPLEMENTAIRES	CONSOMPTIBLES	Fondation pour la Mémoire de la Shoah	Autres fonds propres Dotations consomptibles	Fonds liquides	500 000	0	0	500 000	400 000
		Communauté du Pays d'Aix	Autres fonds propres Dotations consomptibles	Fonds liquides	3 000 000			3 000 000	3 000 000
		Fondation Ecoreuil	Autres fonds propres Dotations consomptibles	Fonds liquides	500 000	0	0	500 000	500 000
TOTAL DES DOTATIONS					6 804 758	0	0	6 804 758	4 400 000

NA : Non Applicable





Alain ISRAEL

CABINET ALAIN ISRAEL

EXPERTISE – AUDIT – CONSEIL - FORMATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2012**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration du 25 Mai 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation du Camp des Milles, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de la Fondation. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

.../...

58, Avenue de la Corse - 13007 MARSEILLE
TELEPHONE 04.91.52.36.03 - TELECOPIE 04.91.52.96.63

E-mail : expert@cabinet-israel.fr

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE ARA-PL : LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE.

.../...

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

A Marseille, le 12 juin 2013



Alain ISRAEL
Commissaire aux Comptes

Suivi du budget fonctionnement 2013
prévision 75000 visiteurs

	1 - Prévisionnel	2, Révisé	3 - Recettes	4 - prévisionnel	5 Réalisées	6 Reste à réaliser	7 - Objectif
GESTION	261 858,00	167 300,00	Ressources propres	1 077 850,00	571 482,80	324 517,20	896 000,00
Fournitures de Gestion	45 000,00	17 000,00	Recettes propres	982 250,00	424 107,80	269 892,20	694 000,00
Télécommunication/Frais Postaux	30 000,00	27 500,00	Billetterie	562 500,00	287 625,00	196 375,00	484 000,00
Location de matériels bureautiques collectifs	20 000,00	3 500,00	Repas		47 522,00	12 478,00	60 000,00
Déplacements	33 000,00	15 000,00	Cafétéria	10 750,00	0,00	0,00	
Honoraires	114 000,00	62 500,00	Boutique	409 000,00	88 960,80	61 039,20	150 000,00
Services Bancaires	7 858,00	40 000,00	Production/Coproduction	64 200,00	120 000,00	0,00	120 000,00
Reprographie	4 000,00	1 000,00	Ateliers pédagogiques	0,00	1 935,00	4 065,00	6 000,00
Charges de gestion courante	8 000,00	800,00	Conférences	6 400,00	0,00	0,00	
EXPLOITATION COMMERCIALE	423 368,00	358 200,00	Transports		690,00	3 310,00	4 000,00
Achats boutiques	134 970,00	124 900,00	Produits formations	15 000,00	12 000,00	6 000,00	18 000,00
Frais de communication générale	288 398,00	233 300,00	Location salles	10 000,00	12 250,00	32 750,00	45 000,00
TECHNIQUE	361 000,00	455 378,14	Prestations techniques	0,00	500,00	8 500,00	9 000,00
DIFFUSION/PRODUCTION	214 000,00	207 601,87	Subventions	1 103 000,00	782 480,01	360 000,00	1 142 480,01
Expositions temporaires	50 000,00	112 000,00	Ministère de la Culture	166 667,00	166 667,00	0,00	166 667,00
Expositions itinérantes	0,00	0,00	Ministère de l'Education Nationale	166 666,00	166 666,00	0,00	166 666,00
Organisation de manifestations	100 000,00	90 601,87	Ministère de la Défense	166 667,00	166 667,00	0,00	166 667,00
Renouvellement des présentations permanentes	50 000,00	0,00	Région PACA	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Organisation de conférences	10 000,00	5 000,00	Conseil Général	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
Organisation de formations	4 000,00	0,00	Communauté Pays d'Aix	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
IMPOTS ET TAXES	45 000,00	0,00	Communauté Urbaine de Marseille	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
PERSONNEL	1 097 040,00	1 011 000,00	Aide Embauche	43 000,00	82 480,01	0,00	82 480,01
Personnel permanent fondation	1 097 040,00	1 011 000,00	Autres Produits	221 416,00	56 274,50	104 725,50	161 000,00
			Mécénat	86 416,00	21 274,50	69 725,50	91 000,00
			Produits financiers	135 000,00	35 000,00	35 000,00	70 000,00
TOTAL	2 402 266,00	2 199 480,01	TOTAL	2 402 266,00	1 410 237,31	789 242,70	2 199 480,01

OBJET : Politique culturelle - "Fondation du Camp des Milles: Mémoire et Education" - Dotation en capital au titre de l'exercice 2013

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	121
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	121
Majorité absolue	61
Pour	121
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

05 DEC 2013